

## **Assurance transport de personnes à titre onéreux**

*Le sommaire de l'article*

- La loi sur l'assurance transport de personnes à titre onéreux*
- Les différents types d'assurances transport de personnes*
- Les garanties offertes par les assurances transport de personnes*
- Les exclusions de garantie des assurances transport de personnes*
- Le montant des primes d'assurance transport de personnes*
- La déclaration des sinistres en assurance transport de personnes*

L'assurance transport de personnes à titre onéreux est une assurance qui couvre les dommages causés aux passagers d'un véhicule lorsqu'ils sont transportés à titre onéreux. Cette assurance est obligatoire pour tous les transporteurs de personnes à titre onéreux, qu'ils soient des professionnels du transport ou des particuliers. Elle est généralement souscrite auprès de la compagnie d'assurances du transporteur.

Les garanties de l'assurance transport de personnes à titre onéreux varient selon les contrats, mais elles couvrent généralement les dommages corporels subis par les passagers en cas d'accident. Les contrats peuvent également inclure une garantie pour les bagages et les effets personnels des passagers.

L'assurance transport de personnes à titre onéreux est une assurance importante pour tous ceux qui transportent des passagers à titre onéreux, car elle leur permet de se protéger contre les risques liés au transport de personnes.  
Cette assurance couvre les dommages causés aux passagers par le transporteur, que ce soit à titre onéreux ou non. Elle leur permet également de se protéger contre les risques liés au transport de marchandises.

L'assurance transport de personnes à titre onéreux est une assurance qui couvre les risques liés au transport de personnes à titre onéreux. Elle permet aux entreprises de se protéger contre les risques liés au transport de personnes, notamment les accidents et les blessures.